

Comité Syndical du 20 février 2019

Point 02/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 février 2019

Membres présents : Messieurs François Bonneau, François Nebout, Didier Jobit, Samuel Cazenave, Didier Villat.

Mesdames Martine Pinville, Fabienne Godichaud, Jeanne Filloux, Annette Feuillade et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs Xavier Bonnefont, Jean-François Dauré, Jérôme Sourisseau, Jacques Chabot, Philippe Bouty, William Jacquillard, Daniel Sauvatre, Mathieu Hazouard et Jean-Hubert Lelièvre.

Madame Stéphanie Garcia.

Membres consultatifs présents : Madame Anne Frangeul et messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membre consultatif absent excusé: Madame Cécile François.

**Monsieur Philippe Bouty donne pouvoir à Madame Jeanne Filloux.**

### **Objet : Signature d'une convention de partenariat entre l'Institut d'Animation du Jilin, le Département de la Charente Maritime et le Pôle Image Magelis**

L'Institut d'Animation du Jilin, situé à Changchun dans le Nord-Est de la Chine, le Département de la Charente Maritime et le Pôle Image Magelis ont signé une convention de partenariat mercredi 23 janvier 2019.

Cette convention est le fruit d'échanges initiés par le Département de la Charente-Maritime avec cette région de la Chine à travers le programme de l'association Horizon International. En effet, dès septembre 2017, la Province chinoise du Jilin et le Département de la Charente-Maritime ont signé un protocole de coopération afin de favoriser la mise en œuvre d'actions de coopération dans le domaine économique et notamment dans la filière audiovisuelle.

Créé en 2000, l'Institut d'Animation du Jilin (JAI) est devenu un acteur important du développement de l'industrie audiovisuelle et culturelle chinoise. L'établissement propose des formations dans les domaines du cinéma d'animation, de la bande dessinée et du jeu vidéo.

Un voyage du Pôle Image Magelis en Chine en février 2018 a permis de prendre les premiers contacts avec le JAI. Un voyage retour d'une délégation chinoise en juin 2018 à Angoulême a permis de visiter les écoles du Campus de l'Image et d'aborder les premières pistes de réflexion pour une collaboration.

Suite à ce déplacement, le JAI a rapidement émis le souhait de promouvoir des échanges pédagogiques et culturels entre de jeunes français et de jeunes chinois et a souhaité profiter de sa venue au Festival international de la bande dessinée en janvier 2019 pour signer une convention de partenariat.

La délégation de huit personnes, conduite par M. ZHENG Li Guo, Président de l'Institut d'Animation du Jilin et Président Directeur Général du Groupe de la Culture et de l'Art du Jilin, a été accueillie à Angoulême du 22 au 28 janvier 2019.

L'objectif de la convention qui a été signée entre les trois partenaires est d'encourager les relations de coopération entre les différentes institutions chinoises et françaises par le biais d'échanges d'étudiants et d'enseignants en lien avec les entreprises.

Dans le cadre de ce partenariat, le Pôle Image Magelis sera l'interlocuteur privilégié entre les écoles du Campus de l'Image et le JAI dans l'objectif de développer les projets suivants :

- Intervention d'experts français auprès des étudiants du JAI
- Propositions de stages aux étudiants français au sein des entreprises de la pépinière du JAI.
- Accueil d'étudiants du JAI au sein d'écoles du Pôle Image Magelis selon des modalités qui restent à définir auprès de chacune des écoles du Pôle Image individuellement.
- Installation d'une antenne du JAI à Angoulême pour accueillir une promotion d'étudiants chinois et leur faire découvrir la culture et les savoir-faire français.

La convention prévoit également des actions entre le JAI et le festival des Francofolies pour la mise en œuvre d'un projet de tournées en Chine de jeunes artistes français en résidence au Chantier des Francos de La Rochelle.

\*

\*

\*

**Les membres du Comité Syndical prennent acte des informations portés à leur connaissance.**

Acte administratif rendu exécutoire  
du fait de sa publication le 22 février 2019  
et de sa transmission au  
représentant de l'Etat le 22 février 2019  
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 22 février 2019

Signé: Le Président



**François BONNEAU**  
Président du Pôle Image Magelis